

Réf: Dossier 448705

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE CHIKEN GROUP » en abrégé « ICG »

Siège ABIDJAN ANYAMA-RAN-EXTENTION NON LOIN  
DE L'HOTEL KEDJENOU, Lot n°560, Îlot n° : 53, 21 1073  
Abidjan 21., Lot 560, Ilot 53

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/09/2025 et enregistrés au CEPICI le 29/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE CHIKEN GROUP » en  
abrégé « ICG »

Objet : ELEVAGE DE POULET ET TRANSFORMATION  
- ELEVAGE DE VOLAILLES ET BOVINS.  
- VENTE DE VOLAILLES ET BOVINS  
- AGROPASTORAL, VENTE DE PRODUITS  
AGROPASTORAL, TRANSPORT,  
ACHAT ET VENTE DE VEHICULES.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA-RAN-EXTENTION NON LOIN  
DE L'HOTEL KEDJENOU, Lot n°560, Îlot n° : 53, 21 1073  
Abidjan 21., Lot 560, Ilot 53

Dirigeant(s) M SANGARE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05718 du 24/11/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

